



DOSSIER
La Police municipale mutualisée

VIE LOCALE
Un nouveau Coq pour notre église

ENVIRONNEMENT
Le projet « Multisports » voit le jour

Brév' mag

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE BRÉVIANDES

www.villedebreviandes.fr

n°41
AVRIL
2022

UN NOUVEAU
COQ
POUR L'ÉGLISE





- Décolletage
- Tour CN. Capacité maxi 25mm
- Filetage Roulé : Ø M5, M20
- Rectif centerless Ø maxi 20 mm
- Petites et moyennes séries

ISO 9001 : 2008

tél : 03 25 49 84 95

fax : 03 25 49 93 04

e-mail : e.fr@orange.fr

Site web : www.e-f-r.fr

6 rue Raoul Follereau
10450 BREVIANDES

SAS AU Capital de 55080 €
Siret 702 227 789 APE 2562B



La Renaissance

IMPRIMEUR • ÉDITEUR

- / IMPRESSION NUMÉRIQUE /
- / PETITS ET GRANDS FORMATS /
- / TOUS SUPPORTS /
- / IMPRESSION OFFSET /
- / PERSONNALISATION DE DOCUMENT /
- / MISE SOUS PLI ET ROUTAGE /

10 avenue des Tirverts

10150 PONT-SAINT-MARIE

03 25 70 44 70

www.la-renaissance.com

LAPEYRE

CUISINE



BAIN



INTÉRIEUR



AVEC VOS
PROJETS
DEPUIS 1931
ET À
TROYES
DEPUIS 50
ANS !

EXTÉRIEUR



1-3 impasse Louis Lépine, 10600 Barberey St Sulpice

03.25.74.57.36.

www.lapeyre.fr

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Il y a deux ans, vous nous avez accordé votre confiance pour gérer notre Ville et la développer avec ambition. Le contrat que nous avons passé ensemble était profondément marqué par la mise en œuvre d'une politique d'évolution et de développement de la commune, dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse.

Aujourd'hui, il nous paraît important de vous rendre compte et de dresser avec vous un point d'étape sur les projets engagés.

En effet, la majorité municipale a énormément travaillé ces deux dernières années pour poursuivre la transformation de la ville, la rénover, la remodeler, renforcer l'offre de services pour tous malgré un contexte économique national et mondial extrêmement dégradé.

Nous avons poursuivi les études et le lancement de plusieurs projets, dont les travaux vont être engagés dans les mois qui viennent :

En matière de bâtiment :

- Le préau de l'école élémentaire.
- La bibliothèque municipale.
- La réhabilitation de la salle des fêtes, notamment au niveau énergétique.

En voirie :

- La traversée du centre de la commune.
- Une première tranche de la rue Hautefeuille (entre la gendarmerie et la rue Lamartine).

D'autres projets sont en cours d'étude notamment le centre aéré. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement dans les prochains bulletins municipaux.

Thierry BLASCO

Maire

Conseiller délégué à Troyes
Champagne Métropole

Mentions légales

Directeur de la publication :
Thierry BLASCO (Maire)

Traitement des photos :
Agnès CORNUMAND
Christian REGNIER

Responsable de la maquette :
Agnès CORNUMAND

Comité de relecture :
Ouvert à tous les élus

Publicité :
Commune de Bréviandes

Conception :
SYSCOM'
www.agence-syscom.com

Impression :
Imprimerie
LA RENAISSANCE
03 25 70 44 70

Conseil municipal

Le 27 janvier 2022, le Conseil Municipal de la Commune a adopté les décisions suivantes

BUDGET PRIMITIF 2022

Après examen des différents tableaux de présentation, Il est proposé au Conseil Municipal conformément à l'instruction M14, d'**ADOPTER** le budget primitif pour l'exercice 2022 détaillé selon les différents chapitres budgétaires tel que présenté en page suivante.

MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Le Conseil Municipal :

ADOPTÉ le règlement de télétravail défini ci-dessus ;
INSTAURE le télétravail au sein de la collectivité ou de l'établissement à compter du mois de Janvier 2022 ;
INSCRIT au budget les crédits correspondants.

Adopté à l'unanimité

INDEMNISATION DU TÉLÉTRAVAIL

Le Conseil Municipal :

FIXE l'indemnisation à **2,5 € par journée** de télétravail effectuée dans la **limite de 220 € par an**,
VERSE sur la base du nombre de jours de télétravail demandé, par l'agent et autorisé, par l'autorité territoriale.

Adopté à l'unanimité

INSTAURATION D'UNE GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Conseil Municipal :

FIXE comme suit les conditions dans lesquelles une contrepartie financière est versée aux stagiaires de l'enseignement supérieur ac-

cueillis au sein de la collectivité.

Elle prend la forme d'une gratification accordée en contrepartie de services effectivement rendus à la collectivité. Elle est déterminée par le montant applicable par les textes en vigueur. La durée de deux mois s'apprécie en tenant compte de la présence effective du stagiaire.

AUTORISE le maire à signer les conventions à intervenir ;

INSCRIT les crédits prévus à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANÉMENT INDISPONIBLES

Le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le maire à recruter des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

AUTORISE Monsieur le maire à recruter des agents en CAE PEC (contrat d'accompagnement dans l'emploi)

PRÉVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Adopté à l'unanimité

CRÉATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ET SAISONNIER D'ACTIVITÉS OU REMPLACEMENTS D'AGENTS FONCTIONNAIRES ABSENTS SUR POSTE PERMANENT POUR L'ANNÉE 2022

Le Conseil Municipal :

DÉCIDE pour l'année 2022 la création de six emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité et pour remplacement d'agents fonctionnaires absents sur poste permanent. Ces emplois seront répartis selon les besoins des services de la commune de Bréviandes.

En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois à temps complet, qui peuvent être mobilisés sur la base d'une analyse précise des besoins réels des services validés dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Effectifs.

Adopté à l'unanimité

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL POUR PERSONNES EXTÉRIEURES

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la mise en place de la tarification pour les personnes extérieures fréquentant l'accueil de loisirs municipal.

Adopté à l'unanimité

ADHÉSION AU SERVICE RGPD* DU CENTRE DE GESTION 10 (CDG)

Le Conseil Municipal :

CONFIE cette mission au CDG 10.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'accompagnement tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière.

DÉSIGNE le CDG 10 comme Délégué à la Protection des Données (DPO) de la collectivité.

MET À DISPOSITION de celui-ci toutes informations nécessaires à sa mission.

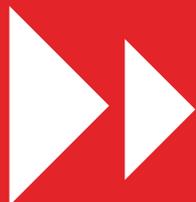
* Règlement Général sur la Protection des Données

LeDRIVE Intermarché

ST-JULIEN-LES-VILLAS Rives de Seine - Bd de Dijon



Livraison possible et collaborative
entre particuliers grâce à l'application **Yper**

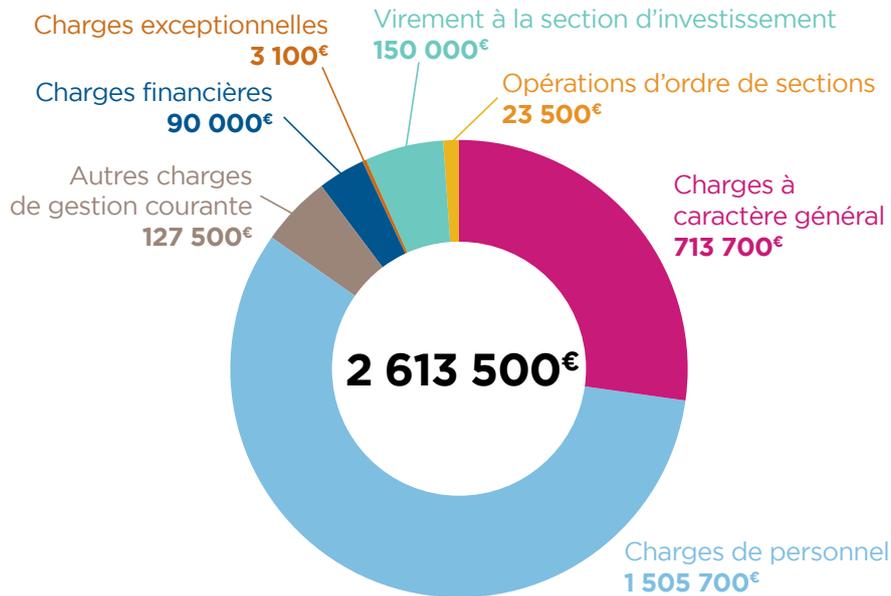


Téléchargez dès maintenant
notre appli, **prenez commande**
et **on s'occupe de tout !**

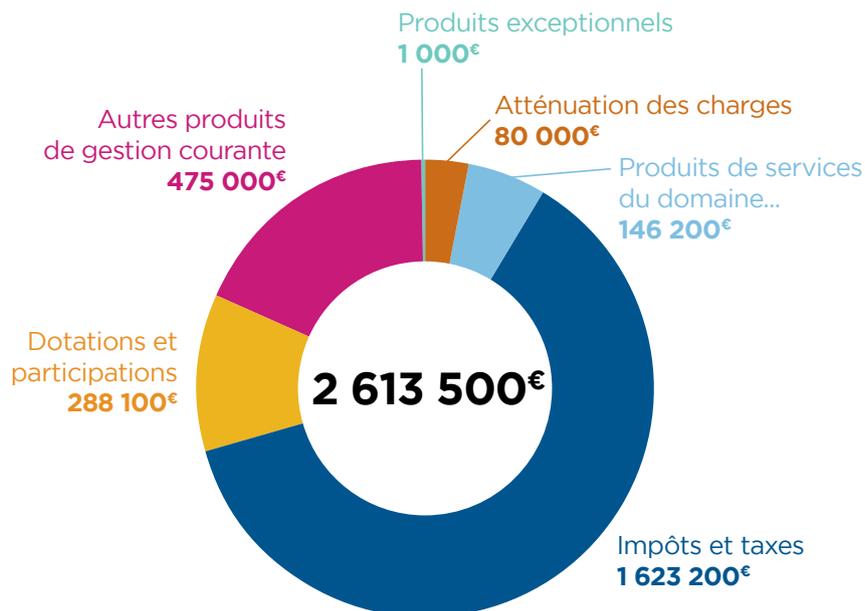


Budget communal

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

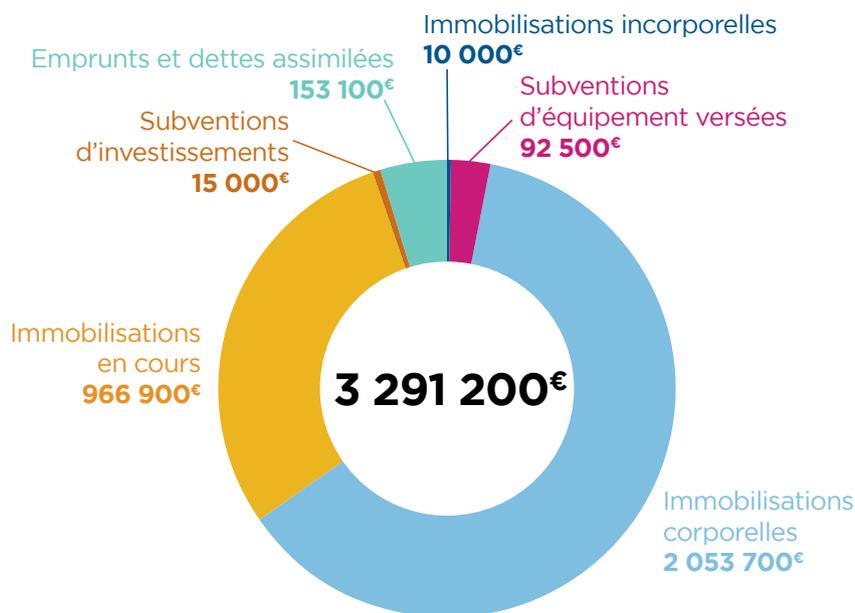


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

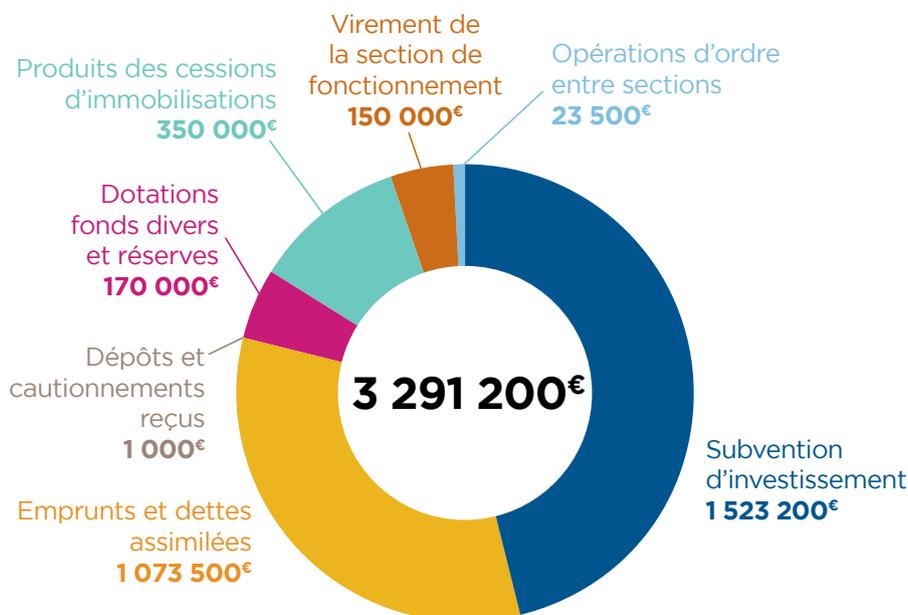


Répartition du budget 2022 intégrant les coûts de fonctionnement, d'investissement et de masse salariale.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FISCALITÉ INCHANGÉE PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2021

Vos élus ont fait le choix de conserver les mêmes taux afin de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Bréviandois

- Taxe d'habitation (identique à 2019)
- Taxe foncière bâti 43,60%
- Foncier non bâti 22,89 %

QUELQUES INDICATEURS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le budget communal met la priorité sur les investissements dans des secteurs majeurs comme le développe-

ment durable (transition énergétique, les aménagements et déplacements urbains, la rénovation des bâtiments...) tout ce qui participe à la modification ou à l'enrichissement du patrimoine de la ville.

En 2022, le montant prévisionnel des investissements sera de **3 291 200 €** et les principaux projets structurants sont les suivants :

- Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers en nouvelle bibliothèque.

- Rénovation énergétique de la salle polyvalente.
- Construction d'un terrain multisport.
- Achat d'un véhicule électrique...

Malgré le contexte économique actuel, la gestion de l'équipe municipale permet à la commune de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et ainsi d'assurer le financement des services à la population, mais aussi l'entretien de la voirie, des bâtiments, des écoles, des terrains...

Pour 2022, le montant prévisionnel du fonctionnement est de **2 613 500 €**.

La mairie en bleu et jaune pour soutenir l'Ukraine

Après notre appel à vos dons du 7 mars 2022, vous avez été nombreux à rejoindre notre point de collecte en mairie et nous vous en remercions vivement.

Tous vos dons ont été redistribués à la protection civile, à la croix rouge et autres associations.

Nous remercions Yoann, Jean-Paul et Stéphane du service technique qui ont œuvré également dans cette logistique que ce soit la collecte de cartons au « P'tit Caroff » aux Ecrevolles, à Pont-Sainte-Marie, la livraison des colis dans les différentes collectes...



Marché aux vins

LE RETOUR TANT ATTENDU...

Depuis deux ans l'activité du comité était en veille.

L'assemblée générale a permis aux adhérents de se retrouver pour valider les bilans moraux et financiers des exercices 2019 et 2020 et de renouveler le conseil d'administration qui se compose pour les trois années à venir de :

- Mme Jacqueline Protin présidente
- Mme Véronique Miché trésorière
- Mme Evelyne Régnier et M. Guy Protin membres
- Messieurs Michel Romanens et Michel Isselin vérificateurs des comptes

Ce fut l'occasion de programmer le retour du marché aux vins qui nous a manqué pendant ces

deux années de pandémie. Ce sera enfin le 20^{ème} !

Avec l'absence de quelques exposants et l'annulation de la restauration aux visiteurs, les bénévoles ont modifié l'installation des stands avec des allées plus larges ce qui a permis une meilleure circulation, **et ce 25 mars, tant attendu est arrivé !!!**

Pour cette 20^{ème} édition, 28 exposants (récoltants de toute la France) se sont retrouvés avec joie, certains ne s'étaient pas croisés depuis 3 ans.

Les visiteurs étaient au rendez-vous : la file d'attente le prouve. En effet, depuis 2019 il a fallu refaire le stock des caves...

Les cartons s'empilent, pas de problème : « nos jeunes » sont présents pour faciliter le transport. Pendant ces 2 jours et demi

la convivialité fut de rigueur, les dégustations (avec modération) dans des verres gravés remis à chaque dégustateur.

Les visiteurs retrouvent leurs professionnels, passionnés, toujours de bons conseils, tant dans les crus que les produits du terroir. Ce retour du marché aux vins a connu une très bonne fréquentation.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation.

Notez déjà
votre prochain
rendez-vous du comité
des fêtes
**LES FESTIVITÉS DU
13 JUILLET**



La Police Municipale Mutualisée

La commune de Bréviandes intègre la Police Municipale Mutualisée.

Un peu d'histoire sur la Police Mutualisée :

Tout d'abord, depuis 2009 La Police Municipale de Saint-Julien-les-Villas est mutualisée avec celle de Saint-Parres-aux-Tertres et Rosières-Près-Troyes. Puis en 2016, la Police Municipale de Pont-Sainte-Marie a rallié la mutualisation. Et depuis le 1^{er} janvier 2022 notre commune de Bréviandes a intégré les rangs de cette Police Municipale Mutualisée.

Aujourd'hui, la Police Municipale Mutualisée compte neuf agents, elle assure une présence sur le territoire de 08h00 à 20h00 du lundi au vendredi.





Des missions définies

La Police Municipale Mutualisée a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur les territoires des cinq communes. Elle a pour mission d'appliquer les arrêtés des maires, la prévention et la proximité.

Ce sont les axes de travail principaux visant à empêcher la commission d'infraction tout en informant et en assurant une présence visible et dissuasive. À ce titre, le service s'inscrit dans l'action de mesures pour lutter contre les incivilités et améliorer le cadre de vie des habitants. La Police

Municipale est le relais entre la population et le maire. De nombreux problèmes sont résolus par ce rôle de médiateur de terrain.

Ces missions s'exercent au quotidien en application des pouvoirs de police du maire et en étroite partenariat avec la Police Nationale.

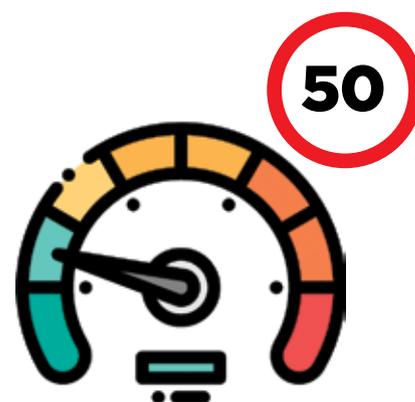
En parcourant les rues tout en étant à l'écoute de la population, elles maintiennent les liens de proximité avec les habitants, par une présence visible, active et rassurante dans les quartiers.

Des actions ciblées

1. Les contrôles de vitesse

Des contrôles de vitesse sont régulièrement menés par la Police Municipale dans plusieurs rues de chaque commune. Cette action a avant tout pour but de responsabiliser les

automobilistes aux dangers qu'ils risquent et font encourir en adoptant une vitesse excessive. Déjà depuis le début de l'année des contrôles de vitesse ont été effectués.



2. La lutte contre les stationnements abusifs

La prévention, c'est aussi garantir la sécurité des piétons en luttant contre les stationnements gênants. Les stationnements sur les trottoirs s'inscrivent, depuis Juillet 2015, dans la catégorie des « stationnements très gênants » entraînant une amende de 135€ (contre 35€ auparavant).

Les patrouilles de Police Municipale ont constaté que ces incivilités sont devenues de plus en plus fréquentes, notamment aux abords de nos écoles où certains véhicules empêchent les piétons d'emprunter les trottoirs. Les agents de la Police Municipale, particulièrement vigilants sur la



question, n'hésitent plus à verbaliser les contrevenants, après un temps de médiation.

Est notamment considéré comme « très gênant », l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Sur les trottoirs (quelle que soit sa largeur).
- Dans une voie de bus.
- Sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite ou aux transports de fonds.
- Sur les passages piétons.
- Sur les voies vertes et pistes cyclables.
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers.
- À proximité des bouches d'incendie.

3. La lutte contre le bruit

En matière de bruit de voisinage, la Police Générale du maire est transmise à la Police Municipale Mutualisée, permettant par l'édition de mesures réglementaires et individuelles appropriées, de préserver la tranquillité publique.

Il s'agit de bruits causés par toute personne qui, dans un lieu public ou privé, aura été à l'origine (par elle-même ou par l'intermédiaire d'une chose ou d'un animal dont elle a la garde) d'un

bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité.

Ainsi, les bruits de voisinage regroupent :

- Les bruits de comportement.
- Les bruits d'activités économiques non classées.
- Les bruits d'activités sportives, de loisirs et culturelles.
- Les bruits de chantiers.

4. La lutte contre les vols

Une réunion publique a été organisée le **lundi 31 mars 2022** en salle des fêtes par la Police Nationale et Municipale pour alerter sur les vols par ruse.

Vous avez été nombreux à participer et à apprécier les conseils prodigués.





5. L'opération Tranquillité Vacances

En plus des actions qu'elle mène au quotidien, la Police Municipale s'implique également dans des missions de préventions auprès des habitants.

L'opération Tranquillité Vacances aide les vacanciers

à être plus sereins. Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la Police Municipale et la Police Nationale au bénéfice de ceux qui s'absentent de leur domicile à travers des patrouilles organisées par les forces de

l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Avant votre départ, vous pouvez **remplir un formulaire en mairie ou le télécharger sur le site de la commune**, afin que la Police Municipale surveille votre domicile.

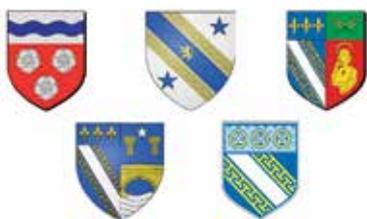
Les policiers municipaux en deux-roues, pour plus de proximité avec les citoyens

Les policiers qui se « promènent » ? Loin de là !

Avec leur moyen de locomotion ludique, les policiers municipaux font parfois face à de telles réactions. Pour autant, la Police Municipale Mutualisée effectue des patrouilles de proximité en VTC depuis 2014. Se déplacer ainsi offre bien des avantages. Peu coûteux, non-polluant, permettant d'élargir le champ de vision par rapport à la voiture, le vélo est avant tout un moyen de se rapprocher de la population et de renouer un lien avec elle. À la fin de cette année, la Police Municipale Mutualisée sera dotée de deux vélos à assistance électrique.

N'hésitez pas à contacter la patrouille pour relater tous les faits constatés, même le week-end.

POLICE MUNICIPALE



Téléphone de la patrouille
du lundi au vendredi **de 8h à 20h**

06 75 21 42 06

EN DEHORS DE CES
HORAIREs, COMPOSEZ LE 17

Accueil du public :

Mairie de Saint-Julien-les-Villas
3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
police.municipale@saintjulienlesvillas.fr
03 25 71 79 40

Notre Coq fait peau neuve

UNE MINUTE « D'HISTOIRE »



Le Coq des clochers

Au 10^{ème} siècle, une bulle pontificale exige que le Coq s'installe sur les églises en souvenir de son rôle joué dans le reniement de Saint Pierre.

Le Coq offre un spectacle de qualité. Il est élégant, parfois coloré, sa forme se prête à la prise au vent, symbole universel de la lumière naissante. Avec son panache offert aux éléments et son bec face à la bourrasque. Il est un encouragement à affronter les dangers. Emblème de la vigilance et de l'ardeur, il guette l'apparition du soleil au-dessus de l'horizon qu'il salue par son chant. L'association du Coq et de la France est née d'un jeu de mot : le mot latin « gallus » signifie à la fois « gaulois » et « coq ». C'est pourquoi sa silhouette apparaît dès l'Antiquité sur les monnaies

gauloises. Avec le temps, les rois de France ont adopté le coq pour son courage et sa bravoure. La réalisation du Coq est effectuée généralement en métaux nobles (zinc, acier, étain, cuivre). Celui installé sur notre clocher est en cuivre pour qu'il brille au soleil un certain temps !!!

Les girouettes

Le mot girouette ne date que du 16^{ème} siècle. Il semble être l'altération de « Wire Wite », un terme normand emprunté au scandinave « Vedr Viti » par croisement avec l'ancien verbe français « girer » (tourner). Pendant longtemps seuls les gentils-hommes avaient le droit d'avoir sur leurs châteaux des girouettes

qui rappelaient leurs emblèmes. Au 18^{ème} siècle, le parlement de Grenoble a vu l'abolition de ce privilège : à chacun d'en placer à son gré et de forme qu'il jugera à propos.

2022 marquera la rénovation complète de la toiture de notre église. Un grand merci aux personnes qui ont participé : compagnons charpentiers, couvreurs qui ont effectué un travail soigné. Et à Maurice pour la réalisation du Coq.



Nouvelles installations

C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS ACCUEILLONS TROIS NOUVELLES INSTALLATIONS DANS NOTRE COMMUNE.

Mme SAINTGLAS : Hypnothérapeute

« Soignante depuis 20 ans, je me suis tournée tout naturellement vers l'hypnose qui m'attirait depuis de nombreuses années. Pour moi, l'hypnothérapie fut une véritable révélation, l'essence même de ma personnalité : « aider les autres ».

Aujourd'hui, mon rôle est de vous accompagner avec bien-

veillance et en toute sécurité. Les indications de l'hypnose sont nombreuses :

- Angoisses, stress, burn-out.
- Troubles du sommeil, insomnies.
- Compulsions (tics, tocs).
- Dépendances (tabacs, alcool...).
- Deuil et séparation.
- Confiance en soi.
- Contrôle de la douleur.
- Gestion du poids.

Cette liste n'est pas exhaustive... L'hypnose s'adresse aux adultes, aux enfants et aux adolescents.

Je serai ravie de vous accueillir au sein de mon cabinet situé au :
**20 Rue des vignottes
10450 Bréviandes**
**Vous pouvez me contacter au
06.64.45.58.12**

Je suis à votre écoute pour vous accompagner.

Devenez l'acteur de votre vie ! »



Pizzas La Petite Fée

Située au 66 Rue Jean Rostand à Bréviandes, au fond de l'impasse, une nouvelle adresse pour les amateurs de pizzas et tacos soigneusement confectionnés à base de produits frais par Skondar dans son food-truck avec l'aide de son épouse.

À la carte, un choix de 10 pizzas de qualité à 9 € et de trois tailles de tacos de 5 à 10 €. Une pizza ou un tacos offert pour dix commandes.

Ouvert tous les jours de 18h à minuit du dimanche au jeudi et de 18h à 5h les vendredis et samedis avec possibilité de livraison gratuite.

Pour commander, et consommer sans modération, un numéro de téléphone : 07.80.39.65.33.



Une envie de poulet rôti pour votre déjeuner ?

Découvrez la rôtisserie mobile « **LES SŒURS POULETTE** » tous les mardis matins, cour de la Mairie de 9h à 12h45.

Fiona et Sharleen – deux sœurs pour de vrai ! – sauront égayer vos papilles en vous proposant des produits rôtis de qualité : poulets de Bresse à la chair tendre et fondante, basiques ou fermiers, des cuisses et saucisses de poulets.

A la carte également, jarrets grillés, jambonneaux aux champignons ou encore noix de jambon. Sans oublier l'accompagnement de savoureuses pommes de terre.

LES SŒURS POULETTE, c'est un savoir-faire, deux charmants sourires, garantissant un accueil chaleureux, un service rapide et de qualité.

Pour vos commandes :

- Tél : **06 29 20 63 78**
- FB : **les sœurs poulette**
- Insta : **lessoeurspoulette**

Entreprise Alain GARTISER

9, rue de la Basse Charme - 10000 TROYES

TEL : 03 25 80 04 45 - FAX : 03 25 76 15 21

e-mail : fcouvreux@alain-gartiser.fr

INSTALLATION CHAUFFAGE ET SALLE DE BAINS

DEPANNAGE CHAUFFAGE - PLOMBERIE

ENTRETIEN ET REMPLACEMENT CHAUDIERES

INSTALLATION POMPES A CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES

Requalification centre ville

Comme vous le savez, l'un des enjeux majeurs de ce mandat est le projet de requalification et réaménagement de notre centre bourg.

Le contexte sanitaire que nous avons subi et les projets d'amélioration énergétique de plusieurs bâtiments communaux, pour répondre aux nouvelles normes, ont quelque peu ralenti l'avancement de notre programme.

Néanmoins, la municipalité s'efforce de donner de la cohérence et de la consistance dans la mise en œuvre de cet ambitieux projet de requalification du centre bourg.

Ainsi, le réaménagement du centre-ville repose en grande partie sur la restructuration du « site Lenain » et de la place de la Mairie mais une programmation de travaux va aussi être établie sur l'avenue Maréchal Leclerc pour sécuriser la traversée du centre-ville, favoriser la circulation partagée, renforcer les continuités piétonnes et intégrer l'accessibilité des cheminements aux personnes à mobilité réduite.

Dans un premier temps, le bureau d'étude C3i avait exploré quelques axes de travail et établi une première esquisse ainsi qu'un diagnostic sur la voirie globale de la commune qui guident notre réflexion.



Plusieurs ateliers participatifs regroupant adjoints et responsables des services administratifs et techniques ont été organisés afin d'établir un autodiagnostic de l'existant (manque d'attractivité, difficulté de circulation, manque de sécurité, insuffisance espaces verts...) et assurer la cohérence du projet.

À l'issue de ces ateliers, un plan de référence définissant la stratégie souhaitée :

- Valorisation et réorganisation des espaces publics.
- Aménagement de circulations douces.
- Création et gestion du stationnement.
- Conforter et développer le tissu commerçant.

- Créer des logements.
- Dynamiser le cheminement vers le pôle écoles/centre de loisirs, bibliothèque, salle des fêtes.
- Favoriser les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Ces ateliers auront permis l'élaboration d'un cahier des charges à soumettre à des aménageurs spécialisés dans les programmes mixtes habitat/commerces. Pour ensuite déterminer une version plus élaborée du projet à présenter en commission et au conseil municipal puis ultérieurement lors de concertations publiques.

Nul doute que cette opération de redynamisation s'étendra au-delà du présent mandat !

Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a accueilli pendant les deux semaines des vacances d'hiver, des enfants âgés de 03 à 12 ans.

Les arts étaient à l'honneur, permettant à nos jeunes de développer leur imaginaire et leur créativité au travers de nombreuses animations (peinture, danse, chants, musique, activités manuelles, etc.), dans une ambiance « familiale » et festive.

Avec l'arrivée des beaux jours et l'amélioration des conditions sanitaires, différentes sorties seront intégrées dans nos futurs programmes.

N'hésitez pas à contacter Mme Caroline TAT au secrétariat du pôle Enfance, Jeunesse et Culture au **03.25.82.08.02** ou par mail : **breviandes-cantine@orange.fr**

HORAIRES D'OUVERTURES :

• Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

8h30 - 9h30

11h30 - 12h30

13h30 - 14h30

16h00 - 17h30

• Mercredi

10h00 - 12h00

14h00 - 18h00



Quoi de neuf à la bibliothèque

RETOUR SUR NOS ANIMATIONS

Article paru dans L'Est Eclair

Que ce soit l'initiation familiale à la calligraphie, l'atelier « mais qu'est-ce que tu fabriques ? » avec le recyclage de vieux magazines et l'éveil sensoriel dans une bulle de bien être avec « vivre le snoezelen pieds nus », et bien sûr le « Doudou m'a dit », vous avez été nombreux à participer à nos animations et nous vous en remercions.

Continuez à nous suivre sur facebook et panneau pocket, et reprenez déjà vos prochains rendez-vous.



Agenda culturel

● **Mercredi 11 mai de 9h30 à 10h30 :**
Rencontre/atelier avec Malika Doray, autrice et illustratrice du livre de naissance « Le bol de lait » offert par le Département de l'Aube à tous les petits aubois nés en 2021.

Gratuit - Sous condition d'inscription et réservation au **03.25.49.29.78**.

Pour les « tous petits » (1 enfant - 1 adulte)

● **Mercredi 18 mai et mercredi 15 juin de 10h00 à 10h20 :** « Mon doudou m'a dit... », histoires et comptines pour les 0-3 ans

Gratuit - Sur réservation au **03.25.49.29.78**.

● **Mercredi 22 juin à 14h30 et 16h :**
Théâtre oblique avec Laurent Barthel : un facteur bucolique-comique à vélo distribue les lettres que s'écrivent l'ours, l'éléphant, l'escargot, etc. Des animaux auxquels on

s'identifie instantanément et qui, par les petites obsessions des uns et les grandes réflexions des autres, nous aident à grandir.

Un spectacle qui donne furieusement envie de lire et d'écrire, prolongé par un atelier d'écriture épistolaire...

Gratuit - Sur réservation au **03.25.49.29.78**

● **Du 22 juin au 30 septembre 2022 :**

« Les baluchons de l'été » sur le thème de l'amitié et dans le cadre de la manifestation « Partir en livre ». Les baluchons « mystère » contiennent des trésors sélectionnés par les bibliothécaires. Venez les emprunter à la bibliothèque pour les découvrir chez vous.

Gratuit - Sous condition d'inscription

Nos horaires restent inchangés durant la période estivale.

Décorations de Noël

LES DÉCORATIONS DE NOËL 2021 DANS DIFFÉRENTS QUARTIERS DE BRÉVIANDES.

La commission chargée de l'environnement a proposé en octobre, de réfléchir aux décorations de Noël 2021 dans différents endroits de Bréviandes, en invitant les associations, les « responsables » de quartiers et/ou de lotissement et toute personne de bonne volonté.

La Commission, par l'intermédiaire de la commune, se chargeait d'acheter des sapins de différentes tailles, ou tout autre matériau, l'installation étant réservée aux associations de Bréviandes dans différents quartiers de la commune. Chacune avait la liberté de décorer à sa guise un site choisi dans une démarche de recyclage si possible.

Ainsi, on a pu admirer dans les rues de Bréviandes des sapins :

- d'Activ'Gym Bréviandes (devant la mairie)
- du Vélo club de Bréviandes (très original)

- quartier de la rue des quatre saisons
- de la Chasse St Martin
- des rues Lardot
- rue Jean VERRIER
- de l'Avenue Maréchal Leclerc (tout blanc)
- de Foot 2000
- des petites Frimousses (devant salle socio)
- du Quartier Petit Villepart
- de la rue des écoles
- de la rue du Pont
- du comité des fêtes (face à la salle des fêtes)

La commune de Bréviandes remercie chaleureusement tous les bénévoles investis dans cette action.

Un retour sur nos décorations de Noël.



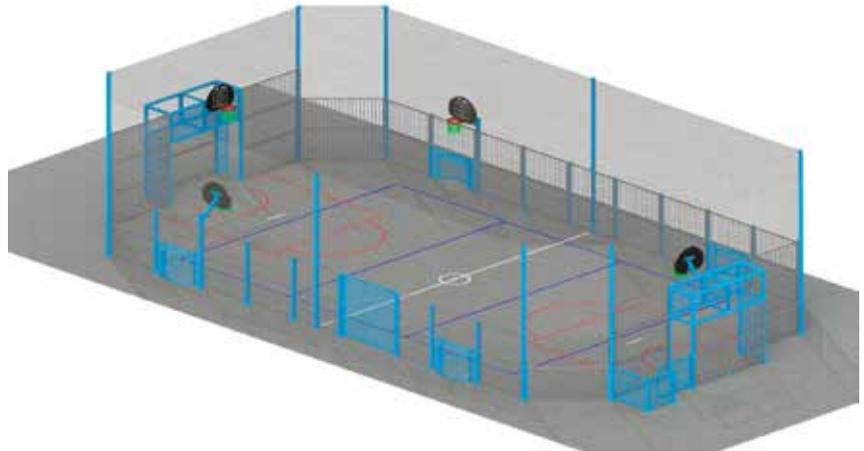
Un projet qui voit le jour...

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE PROJET DE « MULTISPORTS » ÉTAIT DANS LES CARTONS DE BRÉVIANDES.

Il s'agissait surtout de créer un espace destiné aux ados de Bréviandes qui ont toujours pris l'habitude d'aller jouer dans la cour de l'école élémentaire, ce qui posait des problèmes de sécurité et de propreté le lundi au retour des élèves dans la cour de « récré ».

Le multisport de Bréviandes sera un terrain fermé, destiné à la pratique de différents sports sur lequel, les jeunes pourront s'adonner au basket, au handball et autres mini-foot.

Le bleu des buts et autres paniers a été choisi aux couleurs du blason de Bréviandes. Un filet permettra de ne pas retrouver de ballons sur la rue de Hautefeuille.



Son implantation a été choisie pour plusieurs raisons :

- La proximité avec les écoles permettra éventuellement, en journée, une utilisation pour les scolaires et le centre de loisirs.
- Lors de mariages ou autres cérémonies, les enfants pourront également en bénéficier.
- La demande d'un tel équipement venant des ados sera enfin exaucée.

D'un point de vue environnemental, les arbres ont été déplacés et replantés autour de la structure.

Ce module devrait être en fonction cet été, si tout va pour le mieux pour **un investissement d'un peu plus de 100 000 €.**

TRANS-MANU-MACHINES



TABARE
PERE ET FILS

*À votre service
Depuis 1933*

**MANUTENTION
LEVAGE
TRANSPORT
STOCKAGE**

☎ : 03.25.82.22.70 ♦ m@ail : tmm.troyes@orange.fr

10, Route de Verrières – Z.A. des Grévottes – 10450 BRÉVIANDES

www.trans-manu-machines.com

Attention, nouveaux jours de collecte des ordures ménagères à compter du 2 mai 2022

- **Lundi : tri** (matin)
- **Vendredi : déchets verts** (matin)
- **Ordures ménagères** (après-midi)

Les jours de collectes (qui seront différents du reste de la commune) ainsi que les voies d'accès difficiles et impasses seront communiqués ultérieurement par TCM.

Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères

TOUT SAVOIR SUR VOTRE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

2022 : 1 seul mode de financement, 1 taux unique

Du 1^{er} janvier 2017 - date de création de Troyes Champagne Métropole (TCM) - au 31 décembre 2021, deux modes de financement du service de gestion des déchets ménagers (collecte, traitement, déchèteries) ont coexisté dans l'agglomération. Antérieurs à la fusion des communes et établissements publics de coopération intercommunale constituant notre territoire, ces deux modes de financement ont perduré :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), en vigueur dans 57 communes de l'agglomération* ;
- la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), en vigueur dans le secteur de l'ex communauté de communes Bouilly-Mogne-Aumont, soit 24 communes.

Après cinq années d'un régime transitoire autorisé par la réglementation**, le législateur



impose aux collectivités d'uniformiser les modes de financement de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers »***. TCM, avec ses communes membres, a donc opté pour la généralisation, cette année, de la TEOM, déjà très majoritairement appliquée par les communes.

Parallèlement à cette obligation réglementaire, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fixée et récoltée par l'État et s'appliquant aux activités de traitement des déchets (enfouissement/incinération des déchets), ne cesse d'augmenter, obligeant TCM à s'adapter. En concertation avec l'ensemble des maires de l'agglomération, la collectivité a ainsi décidé d'appliquer un taux unique d'imposition de la



je trie mes déchets et



j'en produis



je maîtrise ma facture et



j'impacte la planète

TEOM dès 2022. Fixé à 11,50% (voté en conseil communautaire le 25 mars dernier), ce taux unique se substitue aux 25 taux de taxes jusqu'alors appliqués dans l'agglomération (différents secteurs), avec pour objectif d'aboutir à une harmonisation de la politique tarifaire de notre territoire. Cette décision, guidée par une logique de mutualisation, engendra une modulation de la TEOM.

En parallèle et dans la continuité de cette étape importante, la collectivité travaille sur la réduction des tonnages de déchets avec la future mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages (2023) et d'une taxe incitative (2024-2025). L'urgence environnementale et le coût exponentiel des déchets nous incitent, collectivement, à constamment améliorer nos gestes de tri, revoir nos modes de consommation et réduire notre production de déchets.

- privilégier l'esprit communautaire et l'intérêt du collectif ;
- aboutir à un partage rééquilibré de la dépense entre les contribuables, en adéquation avec le service rendu à l'échelle du territoire.

La TEOM à taux unique a pour finalité de couvrir en totalité les dépenses de gestion et de traitement des déchets, les équipements tels que les déchèteries, bornes d'apport volontaire, bacs, sacs de tri...

Soit 100% du service public des déchets ménagers.

Qu'est-ce que la TEOM ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou TEOM est payée tous les ans par tous les propriétaires (ménages et entreprises) dans le cadre des

impôts locaux, en même temps que la taxe foncière. Son montant dépend de la valeur locative du logement (ou du local pour les professionnels) définie pour chaque commune par les services fiscaux de l'État. Pour obtenir le montant de la TEOM dû par l'utilisateur, il convient de multiplier le montant de la valeur locative du logement par le taux de la TEOM.

Pour rappel : vous avez jusqu'au 30 juin pour adhérer au prélèvement mensuel de votre taxe foncière.

Plus d'infos sur www.impots.gouv.fr ou auprès des Espaces France Services de TCM.

**Le périmètre de l'ex communauté de communes Seine Barse et la commune de Feuges sont couverts par le Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (SIEDMTO) auquel la compétence de gestion des déchets ménagers a été transférée. Ces communes sont soumises à la TEOM incitative.*

***Obligation réglementaire d'uniformiser les modes de financement 5 ans après la création d'un nouvel EPCI (article L.5211-43 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

****TCM délègue le traitement des déchets au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube (SDEDA).*

En bref / les objectifs de la TEOM à taux unique

- répondre solidairement à l'augmentation du coût des déchets ;
- en finir avec la disparité des taux de taxe et une fiscalité complexe, héritée du passé ;

CHIFFRES-CLÉS

89 677 tonnes = 20 millions

de déchets collectés dans l'agglomération en 2020

d'euros TTC

dont **41 936 tonnes** d'ordures ménagères

Plan canicule

LE REGISTRE COMMUNAL EST OUVERT

Comme chaque année, le C.C.A.S. met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées.

La finalité du registre est de pouvoir disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence permettant d'y faire face, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires. En cas de fortes chaleurs, la commune contactera ces personnes afin de veiller à leur santé et leur bien-être et pour leur rappeler des consignes de prudence.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription peut se faire à la demande de la personne elle-même ou à la demande d'un tiers avec son accord.

Comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le coupon ci-dessous.

Les 4 niveaux d'alerte du Plan Canicule :

Ce plan prévoit quatre niveaux, coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

Niveau 1 - veille saisonnière

Niveau activé automatiquement du 1^{er} juin au 31 août de chaque année avec mise en œuvre d'un

dispositif d'information préventive.

Niveau 2 - avertissement chaleur

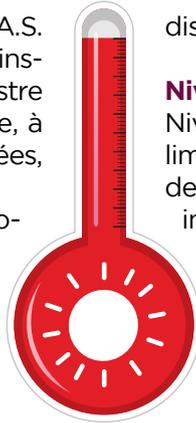
Niveau qui correspond soit à un pic de chaleur limité à un ou deux jours, soit à une approche des seuils avec des prévisions annonçant une intensification de la chaleur dans les jours suivants (c'est l'amorce de l'arrivée d'une canicule). Mise en place de mesures d'information et de communication à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Niveau 3 - alerte canicule

Niveau déclenché par les préfets de départements, en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS), sur la base du passage en vigilance orange canicule dans la carte de vigilance de Météo-France. À ce niveau, des actions de prévention et de gestion sont mises en œuvre par les services publics et les acteurs territoriaux de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

Niveau 4 - mobilisation maximale

Passage en vigilance rouge canicule dans la carte de vigilance de Météo-France. Correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs. Cette situation nécessite une mobilisation maximale et une coordination de la réponse de l'État avec l'activation de la Cellule Interministérielle de Crise (CIC), qui regroupe l'ensemble des ministères concernés.



Coupon réponse

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique (mél) :

Numéro de téléphone (fixe ou port.) :

Je donne mon accord pour que les services de la Mairie de Bréviandes me contactent en cas de nécessité :

Date et signature

Merci de remplir, signer et retourner ce coupon réponse à la Mairie soit en le déposant directement à la Mairie soit en l'envoyant par la poste ou par courriel à :

Adresse postale :

Mairie de Bréviandes
80 Avenue Maréchal Leclerc - 10450
Bréviandes

Adresse électronique :

Courriel : bréviandes-ville@wanadoo.fr

Béviandes 3D

**ORGANISE LA FÊTE DE LA MUSIQUE,
UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER**

Programme 2022 :
Samedi 18 juin - Place de la Mairie
De 18h30 à minuit

- **18h30** : École primaire de Bréviandes
- **19h15 - 20h30** : LEGEND'BRUNE (POP-ROCK)
- **20h45 - 22h** : LES CAPSIS (Rock reprises)
- **22h15 - minuit** : ROSC'N'ROLL (Très rock)

Renseignements au 06.85.25.65.18.



Bréviandes Activités

La rentrée de nos activités qui a été très attendue par nos adhérents, s'est effectuée avec la présentation du Pass-sanitaire. C'est avec bonheur que ces derniers ont pu s'adonner au bricolage, à la peinture sur porcelaine, à l'encadrement, aux points comptés et aux autres travaux d'aiguilles, sans oublier le ping-pong.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme ROMBOLI Françoise, présidente au **06.62.10.79.85** ou **06.45.75.24.58**
- Mme GUYOT Claudie, trésorière au **03.25.40.94.31**
- Mme MOUGINOT Colette, secrétaire au **06.81.95.96.99**



Les Petites Frimousses

Cette rentrée 2022 a débuté avec le carnaval des tout petits. Toutes les assistantes maternelles étaient les bienvenues ainsi que les nouvelles mamans le jeudi matin à la salle.

Des activités ont été proposées afin de permettre à vos enfants de se familiariser à d'autres enfants avant de passer à l'école maternelle.

Avant de vous inscrire vous avez la possibilité de faire un essai de 9h à 11h30 !!!



Le Don des Mots

LA SOLIDARITÉ PAR L'ÉCRITURE

Le Don des Mots est une association d'édition qui propose d'écrire sur un thème imposé. Les textes sont regroupés dans un livre vendu au profit intégral du téléthon. Fin décembre 2021 nous avons remis la somme de 6 524€ à Dominique Kramer, coordinatrice départementale de l'AFM Téléthon. Depuis 14 ans, 89 254 € ont été reversés à l'AFM Téléthon.



Gâce au mécénat de l'entreprise des Maisons Babeau Seguin, nous avons ainsi l'occasion de permettre à toute personne qui le souhaite de tenter l'expérience de l'écriture. Nos livres rassemblent des jeunes adolescents et des adultes, des écrivains connus, reconnus et des anonymes de l'Aube mais également de toute la France.

Dans un contexte de crise planétaire, qu'elle soit sanitaire ou guerrière, nous sommes encouragés pour continuer notre action dans la lutte contre la maladie. Nous poursuivons notre soutien à la recherche médicale.

Plus motivés que jamais, une centaine d'auteurs se sont portés volontaires pour participer à l'édition 2022 du Don des Mots. Ils sont actuellement en pleine rédaction de leurs poèmes et nouvelles. Cette nouvelle édition du Don des Mots sortira de l'imprimerie en septembre prochain.

Parmi les inscrits, nous avons le plaisir de retrouver des jeunes du village d'Action Enfance

de Bréviandes, des adolescents du collège Pithou, des enfants de l'IME de Sainte Savine et de classes primaires de l'agglomération. Vous aurez aussi l'occasion de trouver au détour d'une page Lyliane Mosca, Jean-Paul Fosset, Jean-Luc Josso et Xavier Caron.

Cette année, le thème choisi est « Sens ». Sujet vaste s'il en est qui permet d'aborder tous les centres d'intérêt des auteurs comme autant d'ouvertures... d'esprit. Comme chaque année vous trouverez dans ces pages toute la palette d'émotions qui font de nous des humains.

Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 6 octobre 2022 pour assister à la première lecture publique et découvrir ce cru 2022.**

Vous pourrez découvrir le livre « Sens » du Don des Mots et les dernières éditions à la librairie « La petite marchande de prose », 55 avenue Galliéni à Sainte Savine, dès le mois de septembre 2022 au prix de 8 euros qui seront intégralement reversés à la recherche médicale.

**TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES**

ES 11 125 540115 01

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

**06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64**

commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertre
commune de Bréviandes

taxis.saviniens@orange.fr

SI VOUS SOUHAITEZ
INSÉRER UNE ANNONCE
COMMERCIALE DANS

Brév' mag

CONTACTEZ LES SERVICES
DE LA MAIRIE AU

03 25 82 21 63

breviandes-ville@wanadoo.fr

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

ENTRETIEN DES BERGES ET CHEMINS LONGEANT LA SEINE ET L'HOZAIN

Nous débutons l'année 2022 avec un conseil d'administration réduit, ce qui nous occasionne quelques petits soucis quant à l'entretien des berges et chemins des deux rivières sur le parcours de notre AAPPMA.

En effet, trop d'arbres bordant la rivière se déracinent et s'écroulent, ce qui provoque des embâcles susceptibles de modifier le bon écoulement des eaux, particulièrement en amont de la plage de Villepart.

Pour parfaire notre travail d'entretien des berges, nous sollicitons les propriétaires-riverains de nous donner un coup de main en coupant les arbres leur appartenant sur leurs parcelles... et si quelques jeunes ou moins-jeunes propriétaires désiraient nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

Tout ce travail d'entretien des berges et chemins facilite la libre circulation, non seulement des pêcheurs, mais aussi des randonneurs de plus en plus nombreux.

Nous avons appris qu'une partie de notre parcours de pêche se trouvant à Courgerennes, avait été vendue au SDDEA, afin de préserver la zone de captage des eaux de la Ville de Troyes, de toute pollution. L'accès à la plage sera réservé aux ayants-droit. Une barrière a été installée à l'entrée du chemin. Des pourparlers sont en cours pour que nous puissions garder les droits de pêche sur cette partie de la rivière.

Pour débiter la saison, un lâcher de truites pour l'ouverture a été effectué le 12 mars.

Le bureau et le C.A. se joignent à moi pour vous souhaiter, chers adhérents, une excellente année de pêche.

Le président



Légendes :

Une vue au confluent de l'Hozain et de la Seine où deux saules écroulés par le vent ont été débités.

Entretien entre le trou Lamblin et la Seine avant le pont de la rocade. Quelques arbres ont été replantés.

Tout le tour du Trou Lamblin est accessible. Joli travail !

Foot 2000



DES NOUVELLES, DES NOUVELLES !!!

Pendant la trêve hivernale, le foot a été réalisé en salle. Les équipes de jeunes ont repris les plateaux fin février. Les championnats ont recommencé pour les U14, U16, seniors et notre équipe foot loisirs début mars.

Nous avons accueilli au mois de mars la formation initiale de l'arbitrage pendant deux week-ends.

Venez encourager nos jeunes autour des terrains et les seniors qui sont en haut du classement.

CONTACT :

Nathalie au **06 47 18 29 38**

Philippe au **06 20 79 17 27**



Légende de haut en bas et de gauche à droite :

- équipe seniors
- équipe U14 en salle
- foot loisir
- équipe U11 en salle
- équipe U16 en salle
- équipe U7 en salle



Le Vélo Club Bréviandes

A FÊTÉ SES 40 ANS

La saison 2021 s'est clôturée par l'assemblée générale le vendredi 10 décembre, avec une belle participation des licenciés au club malgré la persistance des contraintes sanitaires et en présence de Monsieur Didier CANCY, Conseiller Municipal délégué aux associations.

Un nouveau bureau de 11 membres a été élu. Après la démission de Jean-Pierre MINELLI, Président dévoué et apprécié du club pendant 18 ans, une direction collégiale de trois Co-Présidents a vu le jour avec huit autres membres. À ce jour, le VCB compte 54 licenciés dont 6 féminines. Il est le deuxième club cyclotouriste de Troyes Champagne Métropole derrière le VÉLO CLUB SANCEEN (Saint-Julien).

Une animation importante : LA BRÉVIANDOISE est organisée le deuxième dimanche du mois de juillet. Celle-ci réunit en moyenne 350 cyclos et 250 marcheurs. À noter son grand retour après 2 ans d'interruption, **elle aura lieu le dimanche 10 juillet 2022.**

Actuellement les rendez-vous des sorties ont lieu les mercredis, les samedis



à 13h45 et les dimanches à 8h30. Elles rassemblent surtout des « chevrons ». Nous espérons que cet article aura un bon écho car le vélo club souhaite se développer dans la commune et entraîner d'éventuels pratiquants à le rejoindre.

Des sorties en groupe avec des parcours adaptés aux débutants peuvent être proposés et ceci en plus de l'activité actuelle. Pour concrétiser, Bréviandoises ou Bréviandois de tous âges, si vous êtes intéressé(e) par la pratique du vélo alors contactez un des responsables du bureau (voir ci-contre) pour vous faire connaître dès le printemps et concrétiser ce projet.

Les membres du bureau :

- **PRUGNOT JEAN-JACQUES**
CO-PRÉSIDENT
26Av Maréchal Leclerc
10450 Bréviandes
03.25.49.53.28
- **NOLLE JEAN-PIERRE**
CO-PRÉSIDENT
Rue du Moulinet
10450 Bréviandes
06.28.09.18.50
- **MOREIRA MICHEL**
CO-PRÉSIDENT
Saint-Julien-les-Villas
06.31.46.75.96
- **CADOT JACKY**
TRÉSORIER
7bis rue des Écoles
10450 Bréviandes
03.25.82.16.49.



Le meilleur accueil sera réservé aux Bréviandoises et Bréviandois qui souhaiteraient pratiquer le cyclotourisme.



Rue de la Cité – Troyes



Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Quartier de la Gare – Troyes

Eiffage Route

Agence de Troyes

Tél. : 03 25 76 24 24



OBS Bâtiment & Habitat
la passion du métier



ITE

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

GROUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT

Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tél. 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48

contact@obs-batiment-habitat.fr

www.obs-batiment-habitat.fr

Mairie

☎ 03 25 82 21 63
Fax 03 25 82 58 09

✉ breviances-ville@wanadoo.fr

🕒 Les bureaux sont ouverts les lundi, mercredi, vendredi :
8h30-12h30, 13h30-17h
le mardi : 13h30-17h
le jeudi : 8h30-12h30

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Une boîte aux lettres est située côté parking de la mairie.



LA POSTE

Agence postale communale

En mairie, aux horaires d'ouverture

Enseignement

Groupe Scolaire Jean Monnet

Ecole Élémentaire :

4 rue de Hautefeuille

☎ 03 25 82 34 47

Directrice : Mme Gillet

Ecole Maternelle :

6 rue de Hautefeuille

☎ 03 25 82 52 45

Directrice : Mme Chantier

Une garderie et un restaurant fonctionnent les jours scolaires. Contacter la mairie pour renseignements

Assistant social

M. José PEREIRA

DIDAMS, 2, rue du Docteur Roux
10150 PONT SAINTE MARIE

☎ 03 25 46 44 73

🕒 Permanence en mairie le 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h30 sur rendez-vous

Protection Maternelle Infantile

Mme Dominique LAMBERT

Consultation Puériculture

DIDAMS, 2, rue du Docteur Roux
10150 PONT SAINTE MARIE

☎ 03 25 46 44 73

🕒 Le mardi de 14h à 15h30

Consultation Médicale

1H bd de Dijon Apt 2

10800 Saint Julien les Villas

☎ 03 25 75 66 93

🕒 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h

Trésoreries

Trésorerie Principale Municipale (taxe municipale) 143 av. P. Brossolette - BP 70279 - 10025 Troyes cedex

☎ 03 25 73 87 71

t010036@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Finances Publiques

17 bd du 1^{er} RAM - 10000 Troyes

☎ 03 25 41 69 76 (impôts)

Police

En cas d'urgence :

☎ par téléphone au 17

Pour tout autre démarche (dépôt de plainte, formalités diverses...) au bureau de police des Chartreux (dont dépend Bréviandes) 58 avenue des Lombards à Troyes

Service des eaux

Assuré par le SDEA

☎ 03 25 83 27 27

Samu 15

Garde médicale d'urgence Centre hospitalier de Troyes

☎ 03 25 49 49 49

Médecins

60, bis avenue Leclerc

Dr Catherine BENOÎT

☎ 03 25 82 05 10

94, avenue Leclerc

Dr Catherine BUCHOLZER

☎ 03 25 45 91 80

Chirurgien dentiste

Mme Agnès LANCELOT

90, avenue Leclerc

☎ 03 25 75 41 71

Masseur kinésithérapeute

M. Laurent MARTINI

Impasse de la gare

☎ 03 25 82 06 10

Orthophonistes

Mme PETIT-MARTINI Isabelle

Impasse de la gare

☎ 03 25 80 58 99

Mme Mathilde CANCY

12, rue Jean Rostand

☎ 09 62 53 05 48

Infirmiers à domicile

Isabelle QUIGNARD

Carine DEREZ

Julie REGNY

53, avenue Leclerc

☎ 03 25 82 20 12

Pharmacie

M. et Mme SOURIE

108 avenue Leclerc

☎ 03 25 82 17 16

Ostéopathe

Charlotte JACQUOT

60 bis avenue Leclerc

☎ 06 62 37 07 71

Marie LAMART

60 bis avenue Leclerc

☎ 06 67 37 07 71

Naturopathe

Laurence ROUAN

22 avenue Maréchal Leclerc

☎ 06 68 36 41 92

Taxi

Taxi de Bréviandes

M. et Mme GAS

taxis.saviniens@orange.fr

☎ 06 84 82 82 64

Salon de coiffure

LUMI'NELLYS

☎ 03 25 82 45 52

Salle des fêtes

S'adresser à la mairie pour la location

Bibliothèque municipale

4 Rue de Hautefeuille

☎ 03 25 49 29 78 (dans l'école élémentaire)

🕒 Horaires d'ouverture :

Sous réserve de modification

Mardi : 16h - 18h

Mercredi : 10h30 - 13h et 14h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 9h - 13h

Déchetterie

☎ 03 25 49 65 89

🕒 Horaires d'été :

du 1^{er} avril au 30 septembre

Tous les jours sauf le mardi

de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Samedi de 9h à 19h

Dimanche de 10h à 12h30

🕒 Horaires d'hiver :

du 1^{er} octobre au 31 mars

Tous les jours sauf le mardi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Samedi de 9h à 17h30

Dimanche de 10h à 12h30

Fermeture le mardi

Ramassage d'ordures ménagères :

Vendredi après-midi

Ramassage d'emballages

valorisables : lundi matin (sous

réserve de modifications par TCM)

Ramassage des déchets verts :

Vendredi matin

Ramassage des encombrants : sur

rendez-vous (TCM : 03 25 45 27 27)

Benne à verre ménager et à papier

Apports volontaires dans les

conteneurs entreposés en

permanence dans la commune :

Impasse de la gare, parkings près de

la salle des fêtes, Au fil des marques,

Villepart au boudrome, Z.A.

Coulmet (verre seulement), Chemin

des Pâtures, parking cimetièrre

Association France Alzheimer

Le numéro Azur permettant à tous de

joindre une association locales à partir

d'un même numéro facile à retenir :

0811 112 112 (coût d'appel local).

Solidarité Emploi Service

☎ 03 25 49 78 95

Vous avez besoin d'une personne

quelques heures par semaine et par

mois, SES est à votre disposition pour vos

travaux d'entretien, bricolage, ménage.

🕒 Horaires d'ouverture du bureau du

lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à

17h. Le vendredi de 9h et 12h.

Numéros d'urgences

Eau : ☎ 03 25 79 00 00

EDF : ☎ 09 726 750 10

GAZ : ☎ 0800 47 33 33

Assainissement

☎ Troyes Champagne Métropole :

Questions pratiques + urgences

0800 100 037

Actes d'urbanisme, faites vos demandes en ligne !

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

Plus besoin de se déplacer en mairie, ni d'exemplaires papier à imprimer, avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) et d'opération (CUb)
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager



1 Connectez-vous sur www.troyes-champagne-metropole.fr rubrique Habiter Vivre / Urbanisme



2 créez un compte ou connectez-vous



3 Consultez le plan local d'urbanisme (le zonage et le règlement)



4 Formulez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés



5 Vous recevez l'accusé de réception



6 Suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre compte

À noter : Le dépôt en mairie du lieu du projet, de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme, est toujours possible, soit directement, soit par voie postale. Pour toute demande de renseignement, merci de vous adresser à la mairie du lieu de votre projet.